

Après un deuil, la famille a parfois l'impression que les entreprises de pompes funèbres n'y vont pas de main morte en matière de prix. Qu'en est-il dans la réalité?



Est-ce le faste qui est le plus important ou le souvenir que l'on conserve du disparu dans son cœur? (Photo Verissimo)

André SPRENGER

Il y a quelques semaines, l'émission «A bon entendre» de la TSR a abordé le thème des tarifs des entreprises de Pompes Funèbres. Sollicités par plusieurs lecteurs, *Lausanne-Cités* apporte sa contribution au dossier.

La mort est pour nombre de personnes, un sujet qu'elles préfèrent ignorer. Mais lorsqu'elle survient, la majorité des individus n'est souvent pas en état de résister ni de résister face à l'administration ou à une entreprise de Pompes Funèbres.

C'est faux puisqu'il est impossible d'en faire son deuil.

Alors ne vaut-il pas mieux s'informer avant, ne serait-ce que pour ne pas paniquer lorsque l'on y sera confronté? Aujourd'hui, dans un pays comme la Suisse, on meurt peu, moins de 1% de la population passe de vie à trépas

chaque année. On y meurt aussi de plus en plus vieux. Les Pompes Funèbres sont là pour répondre aux demandes. Ce n'est pas aux familles de s'adapter à ce qui arrange le mieux ces entreprises. Selon nos renseignements, la majori-

té d'entre elles fait son travail avec diligence et compétence. Il n'en demeure pas moins que des différences importantes existent entre certaines Maisons de service funéraire.

Des tarifs pompeux

Dans les comparaisons, il est apparu des différences de prix importantes. Pour un même enterrement, le prix peut presque aller du simple au double. De 3 300 francs aux Pompes Funèbres officielles de la Ville de Lausanne, en passant par 2 000 et 2 500 francs chez Clément SA et Acropole pour terminer à 1 750 chez Cassard SA. Précisons qu'il existe encore une multitude d'autres entreprises. Que comprend le service minimum?

Les fournitures tout d'abord: il y a un cercueil simple en sapin pour incinération avec garniture intérieure en toile blanche et oreiller. S'y ajoute

La mort est lucrative

Des tarifs parfois très pompeux

utiliser des cercueils en bois, en pierre ou en terre cuite.

C'est au XVII^e siècle que l'on vit apparaître la profession d'entrepreneur de pompes funèbres, principalement en Hollande et en Angleterre. A cette époque l'on utilisait peu de cercueils, mais les façades des maisons des défunts étaient garnies d'une profusion de tentures.

A partir des années 1800, trois choses vont modifier les coutumes funéraires. Il s'agit de l'embaumement, du renouveau d'intérêt pour la crémation et vers 1850, l'obligation d'utiliser les cercueils pour l'inhumation.

La profession d'entrepreneur de pompes funèbres a beaucoup changé au cours de ces dernières années et sera amenée à évoluer encore.

une urne en métal ou en chêne, une croix en bois avec inscription et le déplacement pour la pose sur la tombe.

La préparation comprend l'habillement, la livraison du cercueil, les formalités légales, le transport des fleurs au cimetière et le déplacement pour le retrait des cendres.

Il faut encore prendre en compte les taxes du centre funéraire pour une personne non domiciliée sur le territoire de la commune de Lausanne. Le dépôt du corps au centre funéraire en attente de la cérémonie ainsi que le cachet de l'organiste, le service de conciergerie et l'établissement d'un acte de décès officiel. Cette énumération n'est pas exhaustive.

Alors pourquoi de telles différences de tarifs alors que les prestations fournies sont similaires à quelques détails près?

Commentaire

Les privés et l'officiel

A. S. - Qu'il y ait des disparités c'est normal, c'est la loi du commerce. Mais qu'une entreprise qui se dit officielle, pratique des tarifs beaucoup plus élevés, il y a matière à réflexion. De l'analyse surgit aussi la question: pourquoi ne pas laisser cette activité aux entreprises privées? Est-ce le rôle d'une commune ou d'une collectivité publique de concurrencer le commerce indépendant? Ledit service peut se justifier si, tel à Genève, les enterrements sont gratuits pour les résidents genevois. Encore que la gratuité ne soit finalement là aussi que relative, puisque ce service doit quand même être financé par le biais des impôts évidemment.

Pour en revenir à Lausanne, les partisans d'un service officiel pourrout encore rétorquer que cela rapporte à la ville. Il s'autofinance et rien de plus.

Pour ce qui est de la concurrence enfin, elle n'est peut-être pas toujours ce qu'elle devrait être. Il arrive que dans certaines situations, dans le feu de l'action, des hôpitaux, EMS et autres institutions ne retiennent qu'un seul numéro de téléphone, celui des Pompes Funèbres Officielles...

En finalité, alors que les pouvoirs publics ne cessent de couiner à tout va que l'argent manque, ne serait-ce pas l'occasion de se défaire d'un service inutile? Que les communes, l'Etat s'occupent uniquement de ce qui les concernent et qu'ils laissent au privé les secteurs qui sont spécifiquement de son ressort. Qui plus est, lorsque les entreprises privées pratiquent des tarifs plus avantageux.

Pompe funèbre

Le mot «pompe» n'a évidemment aucun rapport avec l'appareil, la machine... Il fait référence à l'adjectif «pompeux», avec faste et solennité. Cela est devenu avec le temps «Les pompes funèbres», entreprises se chargeant de la préparation des défunts, de leur transport et de l'organisation des obsèques. Depuis que l'homme a pris conscience du caractère inéluctable et universel de la mort, le décès d'un proche a constitué un des faits les plus importants de son existence. Il est donc naturel qu'en réaction, il ait créé un ensemble de coutumes et traditions susceptibles de l'aider à supporter le choc émotionnel. Au fil du temps, le cérémonial s'est modifié. Les Egyptiens prirent un soin particulier avec leurs défunts puisqu'ils tentèrent de les préserver pour l'Eternité en les embaumant. Les Grecs se mirent à